

Dommages causés à l'environnement

Par exemple pollution des sources d'eau.

Ressources humaines

Par exemple enseignants, étudiants, dirigeants, médecins, infirmières, patients, travailleurs sociaux.

Autres

Par exemple perte de revenus (expliquez les répercussions de cette perte sur l'organisation/l'institution), perte de fonds en banque, d'actions et autres valeurs, de droits garantis par la loi, de ressources humaines, et tout autre préjudice.

7. En cas de déclaration de culpabilité (et si les ressources disponibles le permettent), quelle forme de réparations l'organisation/ l'institution souhaiterait-elle demander ?

Veillez consulter la liste d'exemples ci-dessous qui vous aidera à vous orienter. Vous pouvez indiquer plusieurs exemples de réparations. Les réparations ne peuvent être accordées qu'en cas de déclaration de culpabilité.

EXEMPLES DE RÉPARATIONS	DESCRIPTION
<input type="checkbox"/> RÉPARATIONS FINANCIÈRES <i>Par exemple une indemnisation pécuniaire pour dommages, et peut inclure une indemnisation pour préjudices matériels.</i>	
<input type="checkbox"/> RESTITUTION : RESTITUTION D'UN BIEN PERDU <i>Désigne des réparations qui sont accordées dans le but de rétablir l'organisation/l'institution dans la situation dans laquelle elle se trouvait avant que le ou les crimes ne soient commis. Il peut s'agir du retour sur le lieu où était légalement établie l'organisation/l'institution, de la restitution ou de la reconstruction d'un bien perdu ou détruit, du rétablissement ou de la restauration des droits de l'organisation ou de l'institution garantis par la loi.</i>	
<input type="checkbox"/> RÉHABILITATION <i>Désigne des réparations qui sont accordées aux personnes qui ont subi un préjudice du fait des crimes perpétrés contre l'organisation/l'institution. Selon le type d'organisation/d'institution, il peut s'agir notamment d'un soutien psychologique ou social.</i>	
<input type="checkbox"/> AUTRES FORMES DE RÉPARATIONS <i>Elles peuvent inclure des réparations de tout type que l'organisation/l'institution juge appropriées pour répondre au mieux au préjudice subi et le réparer, comme l'établissement de la vérité, les excuses, les réformes judiciaires et juridiques, les cérémonies de commémoration, la construction de monuments, les garanties que les crimes ne se reproduiront plus, les initiatives de paix, etc.</i>	

L'ORGANISATION/L'INSTITUTION CONSENT-ELLE À CE QUE LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CE FORMULAIRE DE DEMANDE SOIENT COMMUNIQUÉS AU FONDS AU PROFIT DES VICTIMES DE LA CPI ?

OUI NON

Les réparations peuvent être distribuées par le Fonds au profit des victimes de la CPI.

EN SOUMETTANT CE FORMULAIRE DE DEMANDE, LA VICTIME CERTIFIE, PAR SA SIGNATURE, QUE LES INFORMATIONS QU'ELLE CONTIENT SONT, À SA CONNAISSANCE, EXACTES ET VÉRIDIQUES.

Coordonnées de la personne soumettant le formulaire pour le compte de l'organisation/l'institution :

Veillez fournir des photocopies de la preuve d'identité de la personne agissant pour le compte de l'organisation/l'institution

Nom Prénom Date de naissance/âge

Signature de la personne présentant la demande pour le compte de l'organisation/l'institution

Date

Lieu

Renseignements sur l'organisation/l'institution

8. Pourquoi l'organisation/l'institution souhaite-t-elle participer aux procédures devant la CPI, le cas échéant ?

9. La personne présentant la demande a-t-elle des raisons de s'inquiéter pour la sécurité de l'organisation/l'institution ou pour la sécurité ou le bien être de toute personne liée à cette organisation/institution, du fait de leurs interactions avec la CPI ?

Oui Non *Si oui, veuillez expliquer* _____

10. Quelle est la langue de travail de l'organisation/l'institution ? _____

11. Le bien endommagé est (cochez la ou les cases pertinentes) :

<input type="checkbox"/> consacré à la religion	<input type="checkbox"/> un monument historique
<input type="checkbox"/> consacré à l'éducation	<input type="checkbox"/> un hôpital
<input type="checkbox"/> consacré aux arts	<input type="checkbox"/> un lieu ou un objet utilisé à des fins humanitaires
<input type="checkbox"/> consacré à la science	<input type="checkbox"/> autre - précisez : _____

12. Quel était le statut juridique de l'organisation/l'institution à la date où a été causé le préjudice allégué ?

Veuillez fournir les preuves de la constitution, de la création ou de l'immatriculation de l'organisation/l'institution, le cas échéant, à la date où a été causé le préjudice allégué (certificat de constitution ou d'immatriculation), si possible, des copies certifiées ou des copies certifiées conformes.

- Organisation non gouvernementale (*organisation créée dans le but de fournir des services bénévoles, notamment religieux, éducatifs, artistiques, scientifiques, sociaux ou caritatifs à tout ou partie de la communauté*)
- Organisation caritative ou à but non lucratif
- Organisme de droit public (*par exemple, organisation gouvernementale, école publique, hôpital*)
- Établissement (privé) d'enseignement (*par exemple, école primaire, école secondaire, institut de formation*)
- Société (*société à responsabilité limitée, illimitée ou société à responsabilité limitée par garantie*)
- Organe de communication (*par exemple, médias électroniques, presse*)
- Institution au service des membres d'une communauté (*société coopérative, société de crédit immobilier ou institution de microfinance*)
- Partenariat
- Autre - précisez : _____

13. REPRÉSENTATION LÉGALE:

- I] L'organisation/l'institution a-t-elle choisi un avocat pour la représenter dans le cadre des procédures devant la CPI ?
 Oui Non *Si oui, veuillez indiquer le nom et les coordonnées de l'avocat* _____

- II] L'organisation/l'institution a-t-elle les moyens de rémunérer un avocat ? Oui Non
- III] L'organisation/l'institution a-t-elle des objections à être représentée par un avocat ou une équipe de conseils qui représente d'autres victimes participant à la procédure ? Oui Non *Si oui, veuillez expliquer*

- IV] Quelles caractéristiques et qualités la victime recherche t-elle chez l'avocat qui la représentera dans le cadre de la procédure ?

- V] Si l'organisation/l'institution n'est pas représentée :
 - a) Souhaite-t-elle être représentée par un avocat du Bureau du conseil public pour les victimes de la CPI (*un bureau d'avocats indépendants au sein de la CPI qui représente les victimes dans le cadre des procédures*) ?
 Oui Non
 - b) Souhaite-t-elle choisir un avocat inscrit sur la liste des conseils autorisés à exercer devant la CPI ?
 Oui Non

COORDONNÉES DE LA PERSONNE PRÉSENTANT LA DEMANDE POUR LE COMPTE DE L'ORGANISATION/L'INSTITUTION :

Adresse _____

Numéro(s) de téléphone ou autres moyens de contacter la victime _____
Adresse électronique _____
Nom de l'interprète, le cas échéant _____

Coordonnées de la personne ou de l'organisation ayant aidé à remplir le présent formulaire (*le cas échéant*) :

Nom _____ Prénom _____
Nom de l'organisation (*le cas échéant*) _____
Numéro(s) de téléphone et adresse électronique (*le cas échéant*) _____
Adresse _____

Les documents suivants doivent être joints au présent formulaire, le cas échéant. Veuillez cocher les cases correspondantes pour tous les documents joints à la présente demande :

- une photocopie de la preuve de constitution, de création ou d'immatriculation de l'organisation/l'institution (*obligatoire*)
- une photocopie de la preuve d'identité de la personne présentant la demande au nom de l'organisation/l'institution (*obligatoire*)
- une photocopie de la preuve de la qualité en laquelle la personne représente l'organisation/l'institution (*obligatoire*)
- une photocopie des documents prouvant le préjudice spécifique subi par l'organisation/l'institution, notamment les noms et coordonnées de personnes en mesure de corroborer les demandes de réparations de l'organisation/l'institution (*le cas échéant et si disponibles immédiatement et gratuitement pour la victime*).